



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 20 mars 2008 — N° 63

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 19 mars 2008, sur la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

À 11 h 57, M. Picard, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

20 mars 2008

Le rapport annuel du Comité sur les affaires religieuses, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2007;

(Dépôt n° 855-20080320)

Le rapport annuel de gestion de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2007;

(Dépôt n° 856-20080320)

Le Plan stratégique 2007-2011 du Conseil supérieur de l'éducation;

(Dépôt n° 857-20080320)

Le Plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2012.

(Dépôt n° 858-20080320)

M. le président dépose :

Le carnet des résolutions du Parlement francophone des jeunes, qui s'est réuni à Libreville, au Gabon, du 3 au 6 juillet 2007.

(Dépôt n° 859-20080320)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Morissette (Charlesbourg), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 18 mars 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 62, Loi modifiant la Loi sur la Régie des installations olympiques. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 860-20080320)

20 mars 2008

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 19 mars 2008, a procédé à l'audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale.

(Dépôt n° 861-20080320)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Camirand (Prévost) dépose :

Copie d'un communiqué de presse, émis le 19 mars 2008, par l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides, concernant les salles d'urgence de l'hôpital de Saint-Eustache et de Saint-Jérôme.

(Dépôt n° 862-20080320)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie) dépose :

Des documents concernant le versement de pensions alimentaires pour les enfants du Québec.

(Dépôt n° 863-20080320)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

20 mars 2008

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du rapport d'évaluation de la *Loi portant réforme du Code de procédure civile* et du rapport sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (SLAPP).

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M. Riedl (Iberville) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la Francophonie, célébrée le 20 mars;

QU'elle réaffirme son attachement aux institutions de la Francophonie;

QU'elle exprime sa fierté de la tenue du Sommet de la Francophonie à Québec en 2008.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière), M. Gauthrin (Verdun) et M. Cousineau (Bertrand) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, souligne l'adoption à l'unanimité du carnet des résolutions issues des travaux des jeunes députés de la Francophonie, dans le cadre de la 4^e session du Parlement francophone des jeunes, tenue à Libreville, au Gabon, du 3 au 6 juillet 2007.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

20 mars 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Benjamin (Berthier) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la
Journée mondiale du théâtre qui aura lieu le 27 mars prochain.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Morissette (Charlesbourg) et M. Lemay (Sainte-Marie-Saint-Jacques) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la
Semaine d'actions contre le racisme qui se tient du 20 au
30 mars. La Semaine est devenue au fil des ans une des plus
importantes activités d'éducation aux relations interculturelles au
Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Benjamin (Berthier), Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée
mondiale du conte;

QU'à cette occasion, elle souligne l'importance du conte
dans l'histoire et l'imaginaire collectif des Québécois;

QU'elle souligne le travail de tous les conteurs qui nous
permettent, à chaque conte, un voyage dans l'imaginaire.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

20 mars 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 3^e Journée mondiale de la Trisomie 21;

QU'elle encourage la recherche et le développement dans les domaines de la médecine, de l'enseignement et de l'encadrement social des personnes atteintes de ce syndrome.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ouellette (Chomedey), M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe) et M. Côté (Dubuc) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux du Québec qui se déroule du 23 au 29 mars prochain afin de reconnaître la contribution essentielle de leur travail à titre de professionnels de la santé, des services sociaux et des relations humaines.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Blais, ministre responsable des Aînés, Mme Grandmont (Masson) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 3^e édition de la Semaine québécoise des popotes roulantes, qui a lieu du 16 au 22 mars, afin de rendre hommage aux 16 000 bénévoles aînés qui sont à pied d'œuvre tous les jours dans la préparation et la livraison de 1 million de repas servis par année, contribuant ainsi à améliorer au quotidien les conditions de vie des aînés.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

20 mars 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Légaré (Vanier), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Bérubé (Matane) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'exploit accompli par Marc-André Bédard qui est devenu, le 12 mars dernier, le premier Canadien depuis 20 ans à remporter une victoire à Coupe Europe 2008 qui se tenait à Sansicario, en Italie. Le biathlète originaire de Québec a décroché les honneurs au sprint de 10 kilomètres de la finale de la Coupe, rejoignant ainsi Myriam Bédard et Sandra Keith, deux autres Canadiennes aussi gagnantes de la Coupe Europe. L'Assemblée nationale tient à le féliciter pour son podium et lui souhaite la meilleure des chances pour les compétitions nationales et internationales à venir, en particulier pour les Championnats canadiens qui se tiendront à la fin du mois en Colombie-Britannique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Sklavounos (Laurier-Dorion), Mme Morissette (Charlesbourg) et M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne, le 25 mars, la fête de l'indépendance de la Grèce;

QU'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle de la diaspora hellénique du Québec à l'édification d'une société juste et prospère en terre francophone québécoise dans les Amériques.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Diamond (Marguerite-D'Youville), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Trottier (Roberval) proposent conjointement :

20 mars 2008

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'eau;

QU'à cette occasion, elle prenne conscience de cette richesse collective, de son importance et de la chance qu'a le Québec d'en être aussi bien pourvu.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la police;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 61, Loi modifiant la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec et la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage.

—————

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, recommandations et conclusions de la Commission sur la gestion des matières résiduelles;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer, avec le Vérificateur général, l'audition du sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, du directeur général du Centre hospitalier universitaire de Sainte-Justine, du secrétaire général associé du Conseil exécutif et du directeur exécutif du Comité de gestion des projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal, concernant la vigie des grands projets d'immobilisations du gouvernement; la Commission se réunira ensuite en séance publique pour procéder à l'audition de ces gestionnaires.

20 mars 2008

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 21 mars 2008 entre Mme Roy (Lotbinière) et M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, portant sur « L'état de la sécurité publique au Québec », est reportée au vendredi 4 avril 2008.

Puis, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 28 mars 2008, entre M. Simard (Richelieu) et Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, portant sur «Le Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année 2007-2008 », est reportée à une date ultérieure.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

À 18 h 00, M. Picard, troisième vice-président, ajourne le débat.

20 mars 2008

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Roy (Montmagny-L'Islet) à M. Bachand, ministre du Tourisme, concernant le dossier du développement des croisières sur la Côte-Nord;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Camirand (Prévost) à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le dossier de l'hôpital de Saint-Jérôme.

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose l'ajournement des travaux au mardi 1^{er} avril 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 18 h 28, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 1^{er} avril 2008, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET